

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE POUILLON (LANDES)  
Séance du 22 janvier 2025**

**Présents** : M Thierry LE PICHON ; M Gilles LAHITTE ; Mme Marie-Josée SIBERCHICOT ; M Jean-Luc FREUCHET ; Mme Régine TASTET ; M Pierre FLORIMONT ; Mme Corinne TASTET ; M Michel LALANNE ; M Jacques BOURRETERE ; M Jean-Bernard NASSIET ; Mme Magalie CAZENAVE ; M François LASSERRE ; Mme Diane LACHERAY ; M Gabriel AFONSO ; M Philippe DUROSOY ; M Henri LASSERRE ; M Jean LALANNE ; M Jacques LAVIELLE

**Excusé(s)** : Mme Sandrine DARRICAU-DUFAU

**Procurations** :

Mme Mathilde DUBECQ à Mme Corinne TASTET  
M Bruno TRAVERT à M Gilles LAHITTE  
Mme Pascale VOGT à M Thierry LE PICHON  
Mme Isabelle GILARDOT à M Pierre FLORIMONT

**Secrétaire de séance** : Corinne TASTET

**Dél 2025 01 005 : Fixation du tarif des repas des commensaux les mercredi et vacances scolaires pour les agents municipaux**

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

**Considérant qu'**il est souhaité de permettre aux agents municipaux de pouvoir acheter des repas au restaurant scolaire les mercredis et durant les vacances scolaires, il est proposé à l'assemblée :

- de fixer le tarif du repas du mercredi et durant les vacances scolaires pour les agents municipaux à 5 €.
- d'autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité absolue des suffrages exprimés** :

- **de fixer** le tarif du repas du mercredi et durant les vacances scolaires pour les agents municipaux à 5 €.
- **d'autoriser** Monsieur Le Maire, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

**S'est abstenu** : M Philippe DUROSOY

**Ont voté contre** : M François LASSERRE ; Mme Diane LACHERAY ; M Gabriel AFONSO

**Pour extrait certifié conforme, POUILLON, les jour, mois et an susdits.**

La secrétaire de séance,  
Corinne TASTET.



Le Maire,  
Thierry LE PICHON.

